

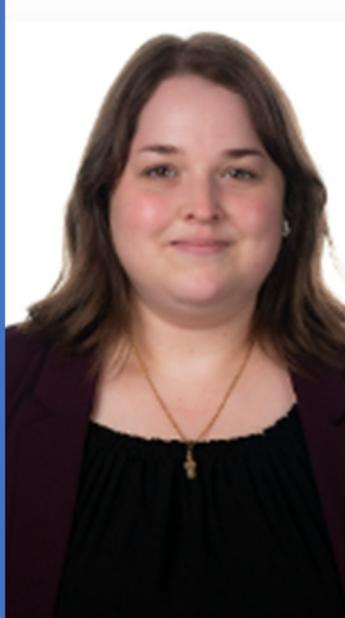


UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Centre Assomption de recherche et
de développement en entrepreneuriat

Le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat (CARDE) cherche à promouvoir la recherche et la formation en entrepreneuriat auprès des gens d'affaires et dans les trois centres universitaires de l'Université de Moncton, ainsi qu'à assurer la diffusion des connaissances. Le CARDE assure un lien entre l'Université de Moncton et la communauté d'affaires acadienne et francophone, plus particulièrement dans le secteur de la petite et moyenne entreprise.

Décembre 2023



Projet sur la conciliation travail-vie personnelle

Les politiques de conciliation travail-vie personnelle peuvent-elles toutes être considérées comme bénéfiques, et ce, pour toutes les personnes employées dans une organisation ?

Sophie Drouin-Rousseau, Ph.D.

Professeure adjointe en psychologie

École de psychologie

Faculté des sciences de la santé et des sciences communautaires

Université de Moncton

Récipiendaire des bourses et/ou subventions suivantes en 2022-2023

- Fonds de recrutement Talent, Fondation de l'Innovation du Nouveau-Brunswick

Vous avez sans doute observé ou peut-être figurez-vous parmi ces employeurs qui s'engagent dans des démarches de développement et d'implantation des pratiques de conciliation travail-vie personnelle (CTVP). Jusqu'à maintenant, les pratiques de CTVP sont majoritairement considérées comme équivalentes, c'est-à-dire qu'elles seraient toutes aussi efficaces et bénéfiques, et ce, autant pour les organisations que pour les employés.

Considérant les sommes et les efforts investis dans cette démarche, il est essentiel que les employeurs soient en mesure de comprendre l'impact réel de ces pratiques. De récents travaux conduits par Bourdeau et collègues (2019; 2022) remettent en question cette perception d'équivalence des pratiques de CTVP. Ils estiment plutôt que certaines pratiques seraient habilitantes, c'est-à-dire qu'elles maximisent le temps passé sur le lieu de travail (p. ex., gym sur place) (Bourdeau et al., 2019-2020). Ainsi, les pratiques habilitantes favoriseraient la conciliation, tandis que les pratiques englobantes pourraient possiblement l'entraver.

La compréhension réelle de l'impact de ces mesures de CTVP distinctes (habilitantes vs englobantes) et le fonctionnement global des employés sur le plan des attitudes (p.ex., engagement et satisfaction), des comportements (p.ex., performance et intentions de quitter) et la santé psychologique (p.ex., vitalité et épuisement) est donc limitée d'où l'importance pour le Laboratoire sur les pratiques de gestion, les individus et les organisations (LAB GRH-IO) – d'entreprendre une démarche de réflexion en lien avec les pratiques de CTVP auprès d'entreprises basées au Nouveau-Brunswick.

Ce projet de recherche permettra d'étudier l'impact potentiellement distinct des pratiques CTVP et de mieux comprendre le rôle de cette différenciation sur le fonctionnement global des employés au travail. À noter que l'objectif principal actuellement est le recrutement d'entreprises basées au Nouveau-Brunswick.

Conjointement à votre participation, notre projet de recherche vous permettra de sonder les besoins de vos employés et d'analyser les ressources dont vous disposez pour implanter, ou revoir, vos pratiques de CTVP.

Nous sommes donc jusqu'en janvier 2024 en période d'appel au recrutement d'entreprises potentiellement intéressées à participer au projet.

Vous pouvez dès maintenant nous rejoindre par courriel à : sophie.drouin.rousseau@umoncton.ca ou en nous téléphonant au (506) 858-4516.

Pour plus d'informations :

Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat

Brian L Comeau
Directeur provincial

105, Pavillon Jean-Cadieux
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, NB
E1A 3E9

Téléphone: (506) 858-4000 (ext. 4513)
Courriel : carde@umoncton.ca
Site web: www.umoncton.ca/carde
Facebook et Twitter : @CARDEumoncton